

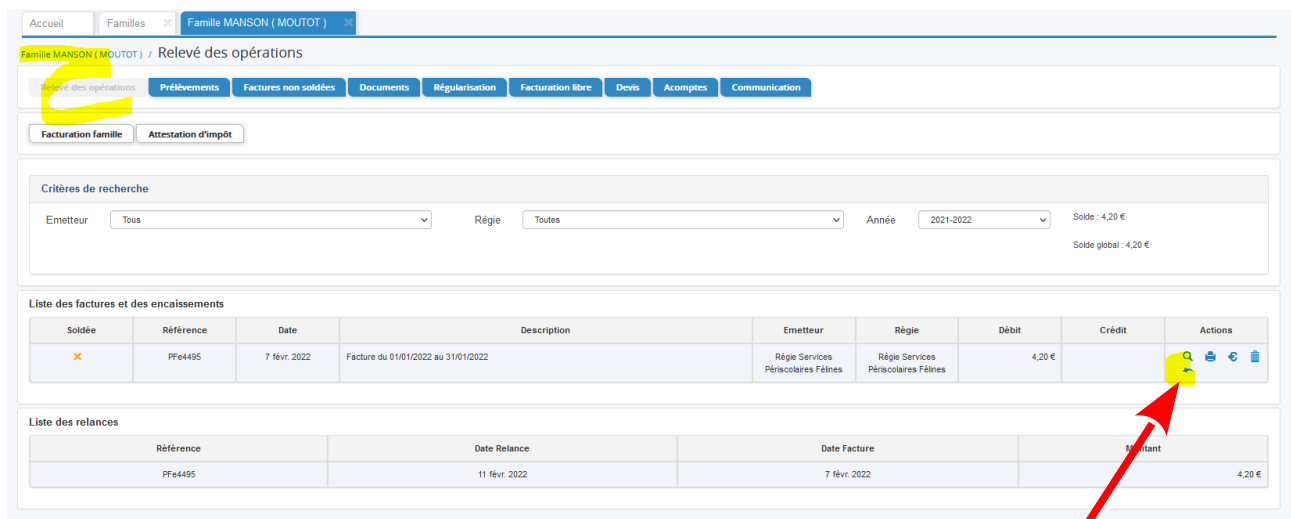
Portail Familles des services périscolaires et extra-scolaires

Tutoriel annulation facture

Annuler une facture

En cas d'erreur de facturation, une fois les factures transmises aux familles, vous ne pouvez supprimer les factures. Vous devez effectuer une contre passation De facture.

Sélectionner la famille puis « **relevé des opérations** »



Accueil Familles x1 Famille MANSON (MOUTOT) x1

Famille MANSON (MOUTOT) / Relevé des opérations

Relevé des opérations Prèvements Factures non soldées Documents Régularisation Facturation libre Devis Acomptes Communication

Facturation famille Attestation d'impôt

Critères de recherche

Emetteur Tous Régie Toutes Année 2021-2022 Solde : 4,20 € Solde global : 4,20 €

Liste des factures et des encaissements

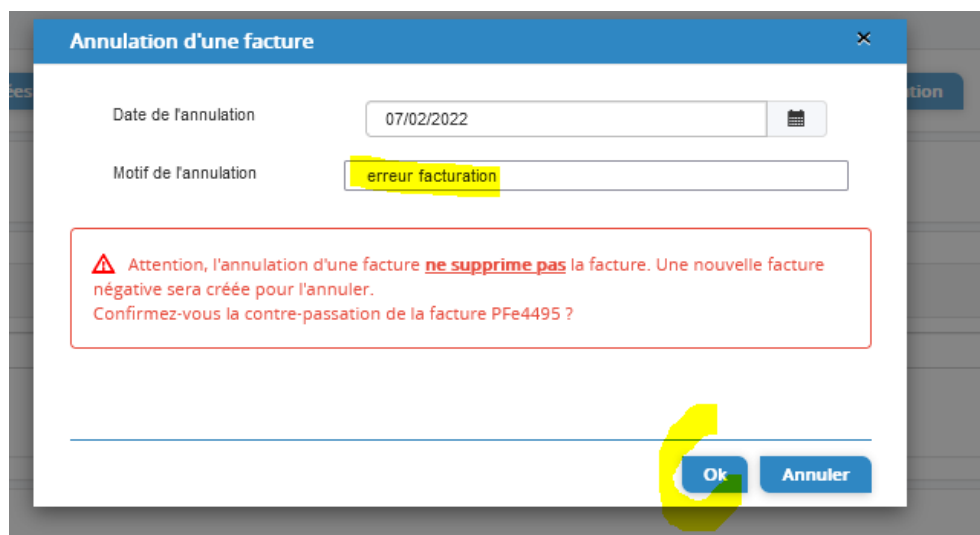
Soldée	Référence	Date	Description	Emetteur	Régie	Débit	Crédit	Actions
X	PF4495	7 févr. 2022	Facture du 01/01/2022 au 31/01/2022	Régie Services Périscolaires Félines	Régie Services Périscolaires Félines	4,20 €		🔍 🖨️ 🗑️

Liste des relances

Référence	Date Relance	Date Facture	Montant
PF4495	11 févr. 2022	7 févr. 2022	4,20 €

Pointer sur la flèche retour arrière : une boite de dialogue s'affiche « **contre passation facture** »

Préciser le motif dans la boite de dialogue puis **valider**



Annulation d'une facture

Date de l'annulation 07/02/2022

Motif de l'annulation erreur facturation

⚠ Attention, l'annulation d'une facture **ne supprime pas** la facture. Une nouvelle facture négative sera créée pour l'annuler. Confirmez-vous la contre-passation de la facture PFe4495 ?

Ok Annuler

Contact : Syndicat Intercommunal Enfance et Jeunesse
36 place de l'Eglise
07 340 PEAUGRES

LES SERVICES AUX FAMILLES :
ENFANCE, JEUNESSE ET
ACCUEILS PÉRI-SCOLAIRES
ET EXTRA-SCOLAIRES

PORTAIL MIS EN PLACE AVEC LE
CONCOURS DE :

